

Le Vice-Président,

- VU le code général de la fonction publique (liv.III, tit.II, chap.V) ;
- VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2025/G-82 du 17 juillet 2025 portant ouverture du concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2026 ;
- VU le procès-verbal du jury d'admission réuni en date du 3 juillet 2026 ;
- VU les lauréats des sessions précédentes ayant demandé à bénéficier du maintien de leur inscription ou d'une suspension de leur inscription conformément aux dispositions de l'article L325-39 du code général de la fonction publique.

ARRÊTE

Art. 1 : La liste d'aptitude établie à l'issue de la session 2026 du concours donnant accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe est arrêtée comme suit :

EXTERNE

AUDISSO	Fabien
BELMIR	Samia
BOUCHESECHE	Dorian
CRISAFULLI	Déborah
DAMOUR	Priscilla
DARQUY	Sandrine
DECAUDIN	Thierry
DEMONGEOT	Amélie
DUCHENE	Cylia
DUPONT	Léonie
ESNAULT	Chloé
FREY	Alexia
FROEHLI	Benoît
GAILLARD	Laurine
GRAFF	Eponine

GUIGNON	Christine
JUSTE	Prisca
LIDY	Elisa
LUDWIG	Déborah
MALLER	Fanny
MEYNARD	Emelyne
MOSSER	Florence
RANNOU	Morgane
REINDERS	Zélia
ROTAT	Magali
ROYO	Sophie
SALVANEIX	Arsène
SIGWALT	Patricia
TAINANUARI	Faataura
VIRGINIUS	Linda

INTERNE

ABRAHAM	Anne
BENNACER	Nabilla
BENOIST	Sophie
BERINGER	Mélanie
BERNARD	Marine
BOUCHARD	Claire
CAVALCANTE BARBOSA	Francisca
CROSSE	Maéva
DE GEA	Ludivine
DORSI	Nora
FONTAINE	Fanny
GENDREAU	Audrey
GUIOT	Coralie

HENRY	Laurence
ILIC	Milomirka
JOSSERAND	Julie
KAUFFMANN	Caroline
KLINGER	Marie
MUCKENSTURM	Valérie
OSTERTAG	Mélanie
PASQUIER	Simona
PETITJEAN	Tatiana
ROMINGER	Laetitia
SCHWOB	Laurence
SMOLENSKI	Pascale
STOERKEL	Karin

TROISIEME CONCOURS

CRAGNOLINI-LARUE	Marie-Emmanuella
LA FERRARA	Sandra
SOLERIEU	Amandine
ZACHER-CATALA	Anne

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Saône et Loire,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 9 juillet 2026



Pascal TURRI
Maire de Sierentz

Acte à classer

2026G93

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-07-09T15-24-40.00 (MI271112690)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20260709-2026G93-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2026/G-93 établissant la liste d'aptitude
du concours d'adjoint administratif territorial principal
de 2ème classe - session 2026.
Date de décision : 09/07/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar la 2026g93 AApal2cl_pref.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 09/07/26 à 15:24

Par HUGELIN Marisa

Transmis

Date 09/07/26 à 15:24

Par HUGELIN Marisa

Accusé de réception

Date 09/07/26 à 15:28